

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 13 (1937-1938)

Heft: 9

Rubrik: Schulen & Kurse = Écoles & cours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rekrutenschulen.

Leichte Truppen:

Kavallerie vom 3. Jan.—6. April, Aarau.
 Radfahrer vom 17. Jan.—16. April, Winterthur.
 Motorisierte L. Trp. vom 17. Jan.—16. April, Thun.
 Büchsenmacher der Kavallerie vom 3. Jan.—9. März, Aarau;
 der Radfahrer vom 17. Jan.—9. März, Winterthur;
 der Mot.-Rdf. und Mot. Lmg.-Einheiten vom 17. Jan.
 bis 9. März, Thun;
 Mot. Mitr.-Einheiten vom 17. Jan.—9. März, Thun.
 Sattler vom 3. Jan.—18. März, Aarau.

Artillerie:

F.Art.Rgt. 1 und F.Art.Abt. 1, 2, 3 und 6 vom 31. Jan.—30. April,
 Bière.
 F.Art.Rgt. 5 (F.Art.Abt. 12, 13, 14, 15 und 16 vom 31. Jan. bis
 30. April, Frauenfeld.
 Sch.F.Hb.Rgt. 24 und 25 vom 24. Jan.—23. April, Bülach.
 Fest.Art.Abt. 7 vom 31. Jan.—30. April, Mte. Ceneri.

Genietruppe:

1., 2. und 4. Div. F.Sapp. vom 31. Jan.—30. April, Brugg.
 Büchsenmacher vom 31. Jan.—23. März, Brugg.
 Sattler-Rekruten vom 3. Jan.—12. März, Thun.
 Train-Rekruten vom 3. Jan.—5. März, Thun.

Traintruppe:

Train-Rekruten vom 3. Jan.—5. März, Thun.
 Offiziersordonnanzen vom 10. Jan.—19. Febr., Thun.
 Sattler-Rekruten vom 3. Jan.—12. März, Thun.
 Train-Rekruten vom 3. Jan.—5. März, Frauenfeld.
 Offiziersordonnanzen vom 3. Jan.—12. Febr., Frauenfeld.
 Hufschmied-Rekruten vom 7. Jan.—17. Febr., Kloten.

Offiziersschulen.

Fliegertruppe vom 31. Jan.—14. Mai, Dübendorf.
 Fliegerschule 1. Teil für Pilotenschüler vom 31. Jan.—23. April,
 Dübendorf.
 Sanitätstruppe vom 3. Jan.—26. Febr., Basel.

Schießschulen und Schießkurse.

Für Leutnants der Leichten Truppen vom 31. Jan.—12. Febr.,
 Wallenstadt.
 Für Leutnants der Art. vom 10.—22. Jan., Mte. Ceneri.
 Für Oberleutnants der Art. vom 23. Jan.—4. Febr., Mte. Ceneri.

Kurs für Nachrichtenoffiziere und Adjutanten

vom 31. Jan.—12. Febr., Bern.

Kurse für Gasoffiziere

vom 17.—29. Januar, Thun,
 vom 31. Jan.—12. Febr., Thun.

Fourierschule

vom 3.—29. Januar, Thun.

Fachkurse für Küchenchefs

vom 3.—29. Januar, Thun,
 vom 28. Jan.—23. Febr., Thun.

Unteroffiziersschulen.

Infanterie:

Telephon-Uof.-Schüler 5., 6. und 7. Div. vom 3.—16. Jan., Freiburg.

Leichte Truppen:

Radfahrer vom 3.—16. Jan., Winterthur.
 Mot.L.Trp. vom 3.—16. Jan., Thun.

Fliegertruppe:

vom 31. Jan.—5. März, Payerne.

Genietruppe:

1., 2. und 4. Div. vom 3.—29. Jan., Brugg.

Sanitätstruppe:

Gefreitenterschule vom 3.—29. Jan., Basel,
 vom 31. Jan.—26. Febr., Basel,
 vom 31. Jan.—26. Febr., Genf.

Veterinärtruppe:

Hufschmiedkurs vom 17. Jan.—5. Febr., Thun.

Motortransporttruppe:

vom 3. Jan.—5. Febr., Thun.

Wiederholungskurse.

Armeetruppen:

Fliegerabteilung 6 vom 31. Jan.—15. Febr. (Kpn. 16, 17, 18).

9. Division:

Mot.JK.Kp. 29 vom 24. Jan.—12. Febr. (Schießschule).
 Mot.Kan.Bttr. 73 vom 7.—22. Jan. (Schießkurs).
 Mot.Kan.Bttr. 74 vom 21. Jan.—5. Febr. (Schießkurs).

Le Colonel-divisionnaire R. de Diesbach Commandant de la 2^e Division

Dans la magnifique allocution, si riche de pensée et d'émotion contenue, prononcée le 17 octobre dernier devant les officiers de sa division, le Colonel-divisionnaire de Diesbach, retraçant en quelques mots le but poursuivi, nous disait: « Je vous rappellerai simplement que ma préoccupation essentielle, pendant les sept ans où j'ai commandé la Division, a été de faire de l'homme un soldat et de l'officier un chef. » Sans doute cette préoccupation doit-elle servir de guide à tous ceux auxquels incombe la lourde tâche d'instruire des hommes et des cadres. Mais s'il nous a paru que, dans un article destiné à rendre hommage à une personnalité qui laisse derrière elle une si forte empreinte, ces mots, mis en exergue, pouvaient caractériser l'action d'un chef qui, plus que tout autre, a su en faire une réalité vivante.

Une personnalité. De tous ceux qui connaissent le Colonel-divisionnaire de Diesbach, nul ne niera qu'il en soit une. Ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître de près retiendront peut-être avant tout les manifestations extérieures toujours brillantes, fréquemment originales, d'un esprit porté par nature à innover, à attacher à la forme l'importance que d'autres, à tort, lui dénie. Mais ceux qui ont eu l'immense privilège de travailler sous ses ordres ont rapidement su découvrir, sous cette façade d'apparat, les qualités profondes, de cœur autant que d'intelligence, qui font les tout grands chefs. Les dénombrier nous conduirait trop loin et notre commandant de division — qu'il nous permette de l'appeler encore ainsi au cours de cet article — nous en voudrait d'user de termes trop laudatifs. Il faut pourtant en signaler deux, d'autant plus remarquables qu'elles se rencontrent rarement chez nos officiers de milices: Lorsqu'il avait accordé sa confiance à l'un de ses subordonnés, à quel échelon que ce fût, cette confiance était entière, sans arrière-pensée, sans crainte que les actes ne fussent pas conformes à sa pensée; il osait admettre des procédés d'exécution qui fussent autres que ceux qu'il eût employés lui-même; combien, d'entre nous, redoutant la mal facture de subordonnés manquant de métier, pourraient-ils en dire autant? D'autre part, en toutes occasions, il couvrirait ses subordonnés: fermeté de caractère qui attache à tout jamais un chef à ses hommes.

Du cavalier — au sens de l'arme, bien entendu, car il est resté essentiellement homme de cheval — qu'il fut dans ses premières années de service, le Colonel-divisionnaire de Diesbach a conservé tout au long de sa carrière un esprit de décision prompt et le sens de vues larges et hautes qui sont pour beaucoup dans le charme qui émane de sa personne.

Doué de qualités aussi transcendantes, possédant par surcroît un sens impérieux du devoir militaire, le Colonel-divisionnaire de Diesbach se devait d'imprimer à la division qu'il commandait depuis 1931 la marque de sa personnalité. Forte des traditions héritées du Colonel-divisionnaire de Loys qui lui donna la première impulsion et dont l'influence est encore vivante à l'heure actuelle, la 2^e division possède, sur ses voisins, cet avantage inappréciable de grouper dans son sein des hommes parlant nos deux langues principales; diversité de langage mais « unité d'armée », au sens complet du terme, image du lien confédéral mais lourde responsabilité pour ceux qui ont la charge de la conduire.